

COMMUNE DE VAL DE LIVRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JANVIER 2025**

Nombre de membres	- en exercice :	19	Date de convocation :	20.01.2025
	- présents :	15	Date d'affichage :	20.01.2025
	- votants :	15		

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 janvier à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Louvois, sous la présidence de Monsieur Philippe RICHOMME, Le Maire.

Etaient présents : *P. RICHOMME, H. GALIMAND, D. RAVIER, P. CADEL, F. LEJEUNE-BOEVER, A. BERNARD, P. BILLOUD, A-S. BOEVER, A. BORNET, A. CORNU, P. GAILLARD, F. LOUVET, F. MOUSSIE, E. ROMAGNY et K. SEGOND*

Etaient excusés : *S. COLLARD et L. FALLON*

Etaient absents : *A. MASSARD et M. PIERSON*

M. Hervé GALIMAND a été élu secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Délibération n°2025-01 : Effacement de réseaux Grande Rue

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet d'effacement des réseaux électriques et de télécommunications dans la Grande Rue à VAL DE LIVRE, établi par le SIEM ; ces travaux seraient réalisés en même temps que l'extension de réseau demandé par la Farm.

Pour le réseau de télécommunication, il nous faudra en supporter totalement les dépenses. Le projet a été estimé à 39.191,34 € TTC. Ce montant estimatif pourra évoluer en fonction des contraintes rencontrées lors de la réalisation de l'étude définitive.

Après examen du projet et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- est favorable à la réalisation du projet d'effacement des réseaux de la Grande Rue, sous la maîtrise d'ouvrage du SIEM,
- donne délégation de signature au SIEM pour la convention d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables en lien avec la réalisation de l'opération.

Points travaux :

- **Salle polyvalente :** les conditions météorologiques ne facilitent pas en ce moment l'avancement de des travaux de la structure extérieure,
- **Vidéo protection :** une modification de l'installation va être demandé :
 - Changement caméra contexte La Neuville avec capteurs supplémentaires pour visualisation de la rue du Clos des Vignettes
 - Protection du parking du foyer rural de Tauxières-Mutry
 - Protection du parking et de l'entrée de la nouvelle salle polyvalente

Questions diverses :

- **Sentiers de randonnée :** La balisage va être prochainement installée le long des sentiers de randonnée.
- **PLU :** la commission pour l'élaboration du PLU sera composée de P.RICHOMME, E.ROMAGNY, P.BILLOUD, A-S.BOEVER, P.CADEL et H.GALIMAND.
- **Résidence d'architectes :** La convention avec le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims a été signée pour accueillir la résidence d'architectes.
- **Eglise :** Monsieur le Maire va faire une demande de prise en charge à la CCGVM pour la réhabilitation du chauffage de l'église de Louvois. D'autre part, une convention pourrait être passé avec M Hilbert pour la rénovation de certains éléments en bois de l'église.